



Handicap et médiation, enjeux de la mise en œuvre d'un dispositif inclusif en Côte d'Ivoire, en France et au Québec

Mélissa Arneton

► To cite this version:

Mélissa Arneton. Handicap et médiation, enjeux de la mise en œuvre d'un dispositif inclusif en Côte d'Ivoire, en France et au Québec. Akofena - Revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication, , 2020, 5, pp.127-144. hal-03028686

HAL Id: hal-03028686

<https://inshea.hal.science/hal-03028686>

Submitted on 27 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éditeur: L3DL-CI
Université Félix Houphouët-Boigny
Abidjan - Côte d'Ivoire

ISSN-L (imprimé) 2706 - 6312



eISSN (en ligne) 2708 - 0633

www.revue-akofena.org

Akofena Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication



Akofena



Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

Éditeur: L3DL-CI, Université Félix Houphouët-Boigny

SPÉCIAL n°5 - Décembre 2020

**DYNAMIQUES DE LA DIVERSITÉ ET RECONFIGURATIONS
SOCIOCULTURELLES**

COORDINATEURS

**Adélaïde Bakissia SERIFOU
&**

Djè Christian Rodrigue TIDOU

ISSN-L (imprimé) 2706 - 6312

eISSN (en ligne) 2708 - 0633



Akofena



PÉRIODIQUE : SEMESTRIEL

Creative Commons Attribution 4.0 International Licence (CC BY 4.0)



Sous-direction du dépôt légal, 1^{er} trimestre

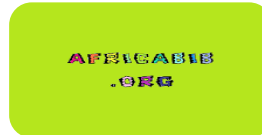
Dépôt légal n°16304 du 06 Mars 2020

Éditeur





Akofena



<https://www.africabib.org/rec.php?RID=A00006474>

https://reseau-mirabel.info/revue/7228/Akofena_revue_scientifique_des_sciences_du_langage_lettres_langues_et_communication



<http://www.sindexs.org/JournalList.aspx?ID=7131>

https://www.worldcat.org/title/revue-akofena-hors-srie/oclc/1151418959&referer=brief_results



<http://journal-index.org/index.php/asi/article/view/4907>

http://ezb.uni-regensburg.de/ezeit/detail.phtml?bibid=SUBHH&colors=7&lang=de&jour_id=466175



<https://searchworks.stanford.edu/view/13629336>

<https://dbh.nsd.uib.no/publiseringskanaler/erihplus/periodical/info.action?id=498446>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2708->

<https://www.sub.uni-hamburg.de/de/recherche/elektronische-zeitschriftenbibliothek/detail/titel/466175.html>



<https://www.citefactor.org/journal/index/25260/revue-akofena#.Xp3nEVP7RQJ>



<https://linguistlist.org/pubs/journals/get-journals.cfm?JournalID=70242>

<https://www.entrevues.org/revues/akofena/>

Pour plus d'informations sur toutes nos bases d'indexation internationale :

<http://revue-akofena.org/index.php/indexation-internationale/>

COMITÉ DE RÉDACTION



Directeur de Publication

ASSANVO Amoikon Dyhie, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

Co-Directeur de Publication

KRA Kouakou ApJean-Martial, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

Secrétaires Éditoriaux

ATSE N'Cho Jean-Baptiste, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*

KOSSONOU Kouabena Théodore, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

KOUASSI N'dri Maurice, *Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire*

Secrétaires de Rédaction

LOUM Daouda, *Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*

SIB Sié Justin, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

TAPE Jean-Martial, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

Secrétaires

ALLOU Allou Serge Yannick, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

ANDREDOU Assouan Pierre, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

BERE Anatole, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

DODO Jean-Claude, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

GONDO Bleu Gildas, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

KONATÉ Yaya, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

KOUADIO Pierre Adou Kouakou, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

LOUA Kouassi Cyrille, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

DIOP Mbaye, *Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal*

NIAMIEN N'da Tanoa Christiane, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

N'GUESSAN Kouassi Akpan Désiré, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

YEO Kanabein Oumar, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

YOUANT Yves Marcel, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

Secrétariat Administratif

AHATÉ Tamala Louise, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

ALLA N'guessan Edmonde-Andréa, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

HOUMEGA Munseu Alida, *Université FHB, Côte d'Ivoire*

Jules M. MAMBI MAGNACK, *École Normale Supérieure-Université de Maroua (Cameroun)*

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE



ABOA Abia Alain Laurent	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
ADJERAN Moufoutaou	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
AHOUA Firmin	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
AINAMON Augustin	<i>Université d'Abomey-Calavi, Bénin</i>
BENAÏCHA Fatima Zohra	<i>Université de Blida 2, Algérie</i>
BOGNY Yapô Joseph	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
BOHUI Djédjé Hilaire	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
EKOU Williams Jacob	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
FOBAH Eblin Pascal	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
HIEN Sié	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
KABORE Bernard	<i>Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso</i>
KANTCHOA Laré	<i>Université de Kara, Togo</i>
KOUADIO N'Guessan Jérémie	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
KOUAMÉ Abo Justin	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
LEZOU KOFFI Aimée-Danielle	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
MALGOUBRI Pierre	<i>Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso</i>
MANDA Djoa Johson	<i>Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
MOUSE Maarten	<i>Université Leyde, Pays-Bas</i>
N'GORAN POAMÉ Léa Marie Laurence	<i>Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire</i>
PALI Tchaa	<i>Université de Kara, Togo</i>
QUINT Nicolas	<i>Université Paris Villejuif, France</i>
SILUE Sassongo Jacques	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
TCHABLE Boussanlègue	<i>Université de Kara, Togo</i>
TOUGBO Koffi	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>

LIGNE ÉDITORIALE



symbolise le courage, la vaillance et l'héroïsme. En pays Akan, les épées croisées représentent les boucliers protecteurs du Roi. La revue interdisciplinaire **Akofena** des Lettres, Langues et Civilisations publie des articles inédits, à caractère scientifique. Ils auront été évalués en double aveugle par des membres du comité scientifique. Enfin, Akofena est une revue au confluent des Sciences du Langage, des Lettres, Langues et de la Communication et s'adresse aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants.

M. ASSANVO Amoikon Dyhie

Directeur de Publication

**Adélaïde Bakissia SERIFOU
&
Djè Christian Rodrigue TIDOU**

**DYNAMIQUES DE LA DIVERSITÉ ET
RECONFIGURATIONS SOCIOCULTURELLES**



COMITÉ SCIENTIFIQUE

COULIBALY Adama	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
DIANDUE BI KACOU Parfait	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
KOUAKOU Jean-Marie	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
LEZOU KOFFI Aimée-Danielle	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
NGORAN David	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
SAMAKE Adama	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
SIDIBE Valy	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>



COMITÉ DE RÉDACTION

SERIFOU Adélaïde Bakissia	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
COULIBALY Arouna	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
KOUADIO Rosine	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
SOUPE LOU NDRI Jacqueline	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>
TIDOU Djè Christian Rodrigue	<i>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire</i>



SoMMAiRe

Éditorial	03
-----------	----

DYNAMIQUES DE LA DIVERSITÉ

01	Adagba Judicaël GUÉPIÉ	05
	L'hétérogénéité dans <i>De la révolution</i> de Joseph Danan : rhapsodie pour drame sociétal	
02	ASSEMIEN Viviane épouse ADIKO	17
	Parité de genre et violence dans la Bolivie d'Evo Morales (2006-2019)	
03	Diané Véronique ASSI	27
	Hybridité et / ou transculturalité dans <i>Le méridional</i> d'Henri Lopes	
04	Djè Christian Rodrigue TIDOU	37
	[i ya, ka ya] ... ou l'analyse de la parole de salutation chez les Gouro d'Oumé	
05	Jean-Arsène YAO	53
	Diversité culturelle, représentations sociales et ethno-éducation afro-descendante en Colombie	
06	Jean-François BRUNEAUD	65
	La laïcité à l'épreuve de la diversité ethnique et religieuse	
07	K'Monti Jessé DIAMA & Christian ADJASSOH	77
	Pour une poétique de la diversité générique dans la littérature orale africaine : le cas du proverbe	
08	Kouakou Laurent LALEKOU	89
	Races, dynamisme sociopolitique et identité au Mexique	
09	Thérèse VERGER	101
	Les avatars de la diversité : le délire : une diversité de contenants sans lien	

RECONFIGURATIONS SOCIOCULTURELLES

10	Adélaïde Bakissia SERIFOU	107
	De la diversité à l'harmonie : cas de la petite fadette de Georg Sand	
11	Martine RENOUPREZ	115
	Diversité et développement : des genres aux transgenres	
12	Mélissa ARNETON	127
	Handicap et médiation, enjeux de la mise en œuvre d'un dispositif inclusif en Côte d'Ivoire, en France et au Québec	
13	Mory DIOMANDÉ	145
	Écriture verte et parole uni(di)verselle dans pampres de René Gnaléga	
14	Raymonde FERRANDI	155
	Chronique d'un éternel retour	
15	Soumaïla TRAORE & Yaya TRAORE	167
	L'égalité et la tolérance comme moyens de gestion des différences et de la diversité : l'idéal social dumassien dans <i>La Dame aux Camélias</i>	

ÉDITORIAL



SPÉCIAL N°5


Akofoena

DYNAMIQUES DE LA DIVERSITÉ ET RECONFIGURATIONS SOCIOCULTURELLES

C'est admis, l'homme est un animal social. Les interactions avec *alter* lui sont ainsi consubstantiels. Qu'il sorte de sa zone de confort pour oser se confronter à autrui et s'enrichir de cette rencontre projette une représentation idéalisée de la diversité. Celle-ci s'entend comme l'issue de la marche d'*ego* franchissant les frontières propres et celles érigées par/pour *alter*. Bien souvent, s'exercent en ces lieux, des rapports de force et de pouvoir. Ainsi, toutes les grandes conquêtes, justifiées par des motivations existentielles, ont fini par donner vie à un ordre mondial qui pose la diversité à la fois comme finalité inéluctable mais également comme stratégie de survie. A la fois stratégie et enjeu, la diversité fonde l'édification de la cohésion sociale et prend la forme du mélange, de l'hétérogène, de l'hybride, et questionne les notions d'identité et d'altérité. Elle postule notamment que l'intégration du sujet au groupe est tributaire de l'acceptation de sa singularité et donc, de sa différence. Épine dorsale du vivre-ensemble, la diversité définit l'humain, somme d'éléments hétéroclites qui forment sa matrice : l'homme est fondamentalement diversité (Karamoko, 2018)¹.

Ce mélange constitue le Tome 4 des actes du colloque international : « Diversité et développement : spécificités, fragments, totalité, unité » qui s'est déroulé les 28, 29 et 30 Novembre 2018 à l'Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire). Elles font suite à l'ouvrage préambule au colloque *Diversité et développement en question. Des réalités complexes* (LEZOU KOFFI, 2018), au numéro 28 de la Revue ANADISS portant sur *La diversité : significations, matérialités et pratiques discursives* (ARDELEANU, LEZOU KOFFI, ADOU : 2019) et au numéro spécial 2 de la revue Akofena² paru en Juin 2020 : *Diversité et plurilinguisme : enjeux, représentations et catégorisations*.

Les contributions de ces actes questionnent pour la plupart, la diversité dans les textes littéraires tout en négociant des incursions en sociologie et psychologie. Les analyses mettent en saillance une esthétique de la diversité à travers les notions d'hybridité, de métissage, de l'hétérogénéité tels que les révèlent les contributions De Veronique ASSI DIANE : « Hybridité et / ou transculturalité dans *Le Méridional* d'Henri Lopes », de Adagba Judicaël GUEPIE : « L'hétérogénéité dans *De la révolution* de Joseph Danan : rhapsodie pour un drame sociétal », et de K'Monti Jessé DIAMA & Christian ADJASSOH « Pour une poétique de la diversité générique dans la littérature orale africaine : cas du proverbe » ; Djé Christian Rodrigue TIDOU, s'inscrit dans cette même perspective Diversité-Oralité à partir de la thématique : « i ya, ka ya ... ou l'analyse de la parole de salutation chez les Gouro d'Oumé ». Ces contextes subsument des enjeux de transculturalité et de transgénéricité comme une invitation à aborder la diversité en surplomb.

D'autres occurrences de la diversité émergent au fil du texte. La diversité raciale apparaît problématique dans la contribution de Kouakou Laurent LALEKOU : « Races, dynamisme sociopolitique et identité au Mexique ». Avec Jean-Arsène YAO, elle génère mépris et ignorance des minorités et problématise les disparités raciales qui brouillent

¹ Préface de l'ouvrage *Diversité et développement en question. Des réalités complexes* (LEZOU KOFFI, 2018)

² <http://revue-akofena.org/index.php/hors-serie-2/>

la cohésion telle que le montre l'analyse : « Diversité culturelle, représentations sociales et ethno-éducation afro-descendante en Colombie ».

Il urge alors d'identifier les mécanismes d'acceptation de soi et de l'autre tel que les entrevoient les analyses de Adélaïde Bakissia SERIFOU dans « Diversité et harmonie : cas de la petite fadette de G. Sand » et de Mory DIOMANDE dans « Écriture verte et paroles uni(di)verselles dans *Pampres* ». La diversité revêt, dès lors, manteau de l'acceptation de l'Autre. Elle impose ainsi une obligation de vivre ensemble malgré les différences ainsi que la corrobore Jean-Francois BRUNEAUD en questionnant « La laïcité à l'épreuve de la diversité ethnique et religieuse ». Soumaila TRAORE & Yaya TRAORE promeuvent les valeurs d'égalité et de tolérance dans une analyse de « L'égalité et la tolérance comme moyens de gestion des différences et de la diversité : l'idéal social dumassien dans *La dame aux camelias* ».

Enfin, une série de contributions ouvrent une lucarne sur le genre, problématique cruciale de la diversité. ASSEMIEN Viviane epse ADIKO avec « Parité de genre et violence dans la Bolivie d'Evo Morales (2006-2019) », analyse le combat pour la parité en Bolivie. La vulnérabilité inhérente au handicap féminin préoccupe Melissa ARNETON dans une contribution sur « Handicap et médiation, enjeux de la mise en œuvre d'un dispositif inclusif en Côte d'Ivoire, en France et au Québec. ». Elle explique que la mise en œuvre de postures pratiques d'inclusion favorisant le vivre-ensemble dans un espace commun aux personnes ordinaires et aux personnes en situation de handicap, contribue à la création d'un idéal politique. Martine RENOUPREZ, dans une analyse « Diversité et développement : des genres aux transgenres » affirme que leur binarité enferme l'humain dans des rôles étroits et étouffants. Ici, la diversité mobilise des configurations nouvelles de l'humain. Au demeurant, observons que la gestion de la diversité impose des balises comme nous l'enseigne Thérèse VERGER dans une contribution qui décrit : « Les avatars de la diversité : le délire : une diversité de contenants sans lien ». Des expériences trop diverses et sans fil d'Ariane finissent par fragiliser l'équilibre psychique du sujet. Le témoignage de Raymonde FERRANDI, un condensé des tensions de la diversité, matérialise bon nombre de problématiques abordées dans ces actes.

Au total, les univers fictifs projettent les tensions socioculturelles de la diversité et les confirment. Il apparaît que la prise en compte de ce paradigme s'inscrive dans le dépassement des cadres et des territoires : le transculturel, la transgénéricité et le transgenre, [...] pour une mise en crise des certitudes qui raidissent les différences.

Adélaïde Bakissia SERIFOU
Djè Christian Rodrigue TIDOU

RECONFIGURATIONS SOCIOCULTURELLES



HANDICAP ET MÉDIATION, ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF INCLUSIF EN CÔTE D'IVOIRE, EN FRANCE ET AU QUÉBEC

Mélissa ARNETON
GRHAPES-INSHEA
Université Paris Lumière, France
melissa.arneton@inshea.fr

Résumé : Dans le cadre d'une recherche collaborative internationale visant à souligner les tensions, les convergences, les solidarités entre les femmes, la question de l'accessibilité de toutes à tout s'est posée afin que les femmes en situation de handicap ne soient pas limitées dans leur participation aux activités de médiation. Cette contribution explore la dimension épistémologique et éthique du travail de transfert et d'adaptation qui a été mené. Elle analyse comment en France, au Canada et en Côte d'Ivoire, les participantes sont passées d'une démarche de médiation homogénéisante à la prise en compte de besoins particuliers singuliers. Cette étude vise à comprendre en quoi la mise en œuvre de postures pratiques d'inclusion favorisant le vivre-ensemble dans un espace commun aux personnes ordinaires et aux personnes en situation de handicap contribue à la mise en œuvre d'un idéal politique d'une participation pleine et entière de tous et toutes à tout respectueuse des diversités.

Mots-clés : Analyse comparée, diversité, handicap, médiation, société inclusive

Abstract : During an international collaborative research aimed at highlighting the tensions, convergences and solidarities between women, the question of accessibility for all to all arise in order to women with disabilities would not be limited in their participation in mediation activities. This contribution explores the epistemological and ethical dimension of the work of transfer and adaptation that has been carried out. It analyzes how in France, Canada and Côte d'Ivoire, participants have moved from a homogenizing mediation approach to taking into account particular singular needs. This study aims to understand how the implementation of practical inclusion postures increase "living together" in a common space for ordinary people and people with disabilities contributes to the implementation of a political ideal of full and complete participation of all, while respecting diversity.

Keywords: Compared analysis, diversity, disability, mediation, inclusive society

Introduction

Depuis l'adoption en 2005 de la convention internationale pour les droits des personnes handicapées, signée par 162 états, la prise en compte de la thématique du handicap dans la compréhension et l'expression de la diversité humaine pose de manière renouvelée la question de sa définition et de sa gestion

aussi bien concernant le droit de vote que l'accès à l'école (Cockburn, Hashemi, Noumi, Ritchie & Skead, 2017 ; FRA, 2011 ; Virendrakumar, Jolley, Badu & Schmidt, 2018). Le changement de paradigme concernant le handicap, d'une définition centrée sur l'individu et ce qu'il ne peut pas faire à une définition du handicap comme situationnelle, amène à considérer que ce n'est pas l'individu qui est handicapé mais la société qui le ou la handicape car elle reste aveugle à la diversité des individus qui la compose (Fougeyrollas, 2007). L'absence d'infrastructures architecturales ou de pratiques sociales d'aménagements adaptées aux personnes temporairement ou définitivement atteintes de déficiences invalidantes, entrave l'exercice de leurs activités ; Cette situation qui l'empêche d'exprimer son potentiel et de participer pleinement aux différents espaces sociaux, place le sujet dans une situation de handicap.

Croiser des catégories comme le genre ou le handicap qui sont institutionnalisées en tant qu'éléments de la diversité au niveau national et international conduit à prendre conscience des rapports de dominations multiples que le vivre-ensemble en étant différent(e)s peut engendrer. Ainsi, les femmes en situation de handicap subissent plus de discriminations dans l'accès à l'emploi, l'accès aux soins ou l'indépendance financière que les femmes qui ne sont pas en situation de handicap ou que les hommes qui présentent une déficience et ce, aussi bien dans les pays économiquement favorisés que défavorisés (Officer & Posarac, 2012). Ce constat peut être lié au fait que seulement 41.7% des femmes en situation de handicap achève un premier cycle de scolarisation contre 50.6% pour les hommes en situation de handicap. Les individus n'étant pas en situation de handicap achèvent en moyenne en plus grand nombre le premier cycle de scolarisation : le taux est de 52,9% pour les femmes et de 61.3% pour les hommes. Or la littérature montre un lien récurrent entre accès à l'emploi et niveau d'étude. Toutefois, les discriminations que connaissent les femmes en situation de handicap peuvent également résulter d'un cumul de stéréotypes dont l'invisibilisation des vécus féminins en général fait partie (Katsui, 2012 ; Meekosha, 2006 ; Stimpson & Best, 1991). En tant qu'approche critique prenant en compte simultanément différentes catégories identitaires réelles ou supposées qui engendrent des différences ou des désavantages entre les individus, l'intersectionnalité contribue à comprendre et expliquer les enjeux notamment sociétaux et psychosociaux de la diversité en tant qu'élément constitutif de la complexité et de la pluralité de la condition humaine (Bilge, 2009 ; Vatz-Laaroussi, en collaboration avec l'équipe Femmes et féminismes en dialogue, 2019).

Si le thème du handicap amène à considérer notamment la dimension physiologique de la diversité humaine, l'importance des représentations sociales, en tant qu'elles orientent les comportements des membres d'une société sur ce point, nécessite également de considérer la dimension intrinsèquement sociale de la diversité. Le changement de terme de « personne handicapée » à la locution « personne en situation de handicap » invite à se centrer sur la dimension écologique des habitudes, des comportements et des moyens mis à disposition pour que les individus en situation de handicap puissent accéder à l'ensemble des domaines de la vie sans être stigmatisés (Fougeyrollas, 2007 ; OMS, 2001).

L'un des éléments majeurs de la reconnaissance des capacités et des capabilités de chacun et chacune nécessite de changer les représentations sociales des individus par rapport à l'image généralement dépréciée véhiculée dans les sociétés concernant le handicap et ce aussi bien en Europe, en Amérique du Nord ou en Afrique de l'Ouest (Devlieger & De Coster, 2009 ; Devotta, Wilton & Yiannakoulis, 2013 ; Joselin & Popescu, 2018). Mettre en œuvre un idéal de respect de la diversité humaine passe par la mise en place d'un vivre-ensemble dans lequel à la fois les espaces communs sont partagés sans discrimination entre les individus et qui tient compte des besoins spécifiques de chacun que cela soit en raison de capacités physiques, visuelles ou auditives différentes, des conséquences d'une maladie chronique comme la drépanocytose ou d'un fonctionnement cognitif différent. Mais comment mettre en œuvre un espace inclusif sans discrimination dans un protocole de recherche-action en population générale ? Quels sont les freins et les leviers permettant l'accès et la participation pleine et entière de personne en situation de handicap à un processus de changements des représentations basé sur la médiation ?

La première partie de cette contribution introduit quelques définitions permettant de situer les termes de situation de handicap, besoins particuliers et de médiation. La seconde partie présente le projet *Féminismes en dialogue* qui sert de contexte pour analyser comment des médiations durant lesquelles des femmes ont exprimées avoir des besoins particuliers pouvant entraver leur participation, ont été menées. La troisième partie présente les trois principaux résultats qui émergent de l'analyse. La discussion revient sur l'observation de la prise en compte du handicap réalisée à une pratique de mise en dialogue respectueuse de la diversité des participant(e)s.

1. Cadre théorique : Le handicap comme analyseur de pratique de médiation

L'existence de conventions juridiques internationales est un moyen pour les états de se doter d'un cadre commun concernant des normes sociales considérées comme une avancée pour la reconnaissance des spécificités des individus sans pour autant les enfermer dans une assignation sociétale, une prescription sociale ou une essentialisation (Albrecht, Ravaud & Sticker, 2001 ; Else-Quest & Grabe, 2012). Ainsi la convention pour les droits des personnes handicapées a conduit à des changements dans la reconnaissance des citoyens différents d'une norme dominante capacitiste que cela soit en termes d'accès à la citoyenneté (FRA, 2011) ou à la reconnaissance d'une sexualité (Toniolo, Schneider & Claudel, 2013). Il s'agit de la première convention internationale avec un statut juridique fort, c'est-à-dire qu'elle contraint les états signataires à mettre en œuvre une société inclusive de tous et toutes ces membres et ce, aussi bien au niveau de la promulgation de lois ou de changements législatifs que dans le suivi de leurs applications. Il ne s'agit plus seulement de déclarations d'intentions, comme l'occasionne la ratification de la convention des droits des femmes, puisque les articles 33 et 34 de la convention pour les droits des personnes handicapées proposent directement des procédures d'évaluation de sa mise en œuvre pour chaque pays l'ayant ratifiée. Un monitoring a lieu tous les deux ans. Certes, les politiques publiques et les institutions sociales contribuent

à l'élaboration de programmes visant la justice sociale en tant qu'inclusion et participation de tous et toutes (Fraser, 2005 ; Löve, Traustadóttir & Rice, 2018). Mais, les actions au niveau interindividuel ont également toutes leurs importances. La mise en place de médiation entre individus ayant des vécus différents parfois ignorés les uns par les autres est une manière de contribuer au développement d'un vivre-ensemble respectueux des altérités humaines.

1.1. Handicap, besoins particuliers et médiation

Généralement, dans le champ du handicap, la médiation renvoie à la question de l'accessibilité d'activités sportives ou culturelles en fonction de certains publics (e.g. Endress, 2010 ; Villoing & Ruffié, 2014). Dans cette contribution, la médiation n'est pas considérée uniquement comme le fait de servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs choses, y compris dans un contexte ludique, il s'agit de considérer son potentiel dans la résolution de conflit entre individus (Balmert & Hébert, 2009). Développée dans différentes pratiques professionnelles aussi bien dans le domaine juridique, qu'en intervention sociale ou en éducation, la médiation vise à construire des ponts entre des personnes ou des groupes dont les préjugés les uns vis-à-vis des autres conduisent à des dissensions (e.g. Chappaz, 1996 ; Floris, 1995 ; Nadal Sánchez, 2010). Les activités mais aussi la présence d'une tierce partie neutre, impartiale, acceptée par les parties et dépourvue de pouvoir décisionnel contribuent à la mise en place d'un dialogue dans un processus de médiation.

En mettant en relation, au sein d'une même unité de temps et de lieu, des individus ayant des opinions, des représentations ou des pratiques différentes afin qu'ils et elles dialoguent pour résoudre ce qui leur pose problème, la médiation a une dimension politique (Arneton, Kremer, Gay, Doré, Hirata & Martineau, 2019). L'espace partagé proposé invite les participant(e)s à être à l'écoute de la diversité présente entre eux et elles. Elle les conduit à reconnaître leur commune humanité et à envisager leurs différences comme des ressources sociales pour un vivre-ensemble respectueux de chacun et chacune. Autrement dit, la médiation contribue à gérer la diversité au niveau organisationnel en mobilisant des processus individuels comme la prise de conscience de stéréotypes et de préjugés inconscients qui entravent les relations avec les autres. Lorsqu'elle a lieu avec des personnes considérées comme fragiles ou éloignées d'une participation sociale effective, la médiation amène à reconnaître que l'autre est compétent voire toute aussi compétent ou plus compétent que soi-même. L'espace commun mobilisé pour entrer en dialogue dans un cadre de neutralité bienveillante les un(e)s avec les autres ainsi que la réalisation ensemble d'activités sont des éléments majeurs de ces changements de représentations et de pratiques (Arneton & Vatz-Laaroussi, 2018 ; Flower, Burns & Bottsford-Miller, 2007).

Si l'adaptation d'activités ou de pratiques artistiques de mise en dialogue a déjà fait l'objet de réflexion lorsque les individus sont issus de cultures différentes (e.g. Doré, Caillouette, Vatz-Laaroussi, Kremer, Yanez Canal & Campos Flores, 2018), la question des besoins liés à une situation de handicap, en raison d'un déficit, d'une limitation d'activité, d'un problème de santé (physique, psychique)

ou d'un mode de fonctionnement différent de ceux culturellement transmis, comme dans le cadre de l'autisme, l'est moins. L'entrée par les besoins, plutôt que par un type de déficience issue d'une nosographie médicale, considère en quoi par exemple des troubles des fonctions cognitives comme une épilepsie, empêchent ou entravent la participation d'un ou des individus. La notion de besoin particulier ou de besoin spécifique invite à se centrer sur les freins que la société doit lever pour que chacun et chacune puissent participer (Cockburn, Hashemi, Noumi, Ritchie & Skead, 2017). Dans le cadre de la médiation, il s'agira de considérer comment permettre l'accès aux activités mobilisées dans la rencontre et la mise en dialogue des participant(e)s en tant qu'élément intrinsèque du processus.

1.2. Pratiques inclusives de médiation

Analyser la participation sociale de femmes en situation de handicap ou celle encore plus invisible de femmes ordinaires, mères d'enfants en situation de handicap à des rencontres ou des événements citoyens soulève des questions quant aux moyens de leur permettre de participer pleinement aux activités de médiation (Arneton & Vaatz-Laaroussi, 2018). Mais au-delà d'une participation effective aux débats ou aux échanges, il s'agit aussi d'interroger la reconnaissance, dans le processus de dialogue lui-même, des inégalités spécifiques liées au handicap vécues au quotidien par les individus pour accéder aux droits définis dans la loi ou pour les faire appliquer. Autrement dit, il est intéressant de considérer le handicap comme un analyseur épistémologique permettant de saisir le potentiel des êtres humains (Benvenuto, 2011). Le handicap met en lien le fonctionnement cognitif, conatif, émotionnel et social d'un individu en fonction de normes sociales concernant ce qu'il ou elle peut faire avec ce que son environnement physique et humain lui reconnaît comme potentiel. La notion de handicap agit comme un révélateur de tensions sociales, un peu comme l'analyse de chocs culturels met en exergue les représentations conscientes ou non des cultures sur des pratiques professionnelles en intervention sociale (Gulfi, Piérart, Scozzari, Tétreault, Desmarais & Lindsay, 2016).

Pour qualifier la médiation d'inclusive, il ne s'agit pas seulement de rendre accessible les activités. Il convient également de proposer un espace permettant à chacun et chacune de s'ouvrir à l'autre sans que soit attribuées des caractéristiques identitaires aux participants et aux participantes à partir de leurs besoins. Si les hommes et les femmes en situation de handicap présentent un risque statistique élevé d'être plus limités dans leur participation à la société, ils et elles ne se limitent pas à ce risque. Être moins apte dépend avant tout des normes d'aptitudes et de compétences de celui ou celle qui se considère comme dominant(e) ou plus apte. Participer ensemble à des activités va donc contribuer à des changements mutuels de représentations et de postures (Flower, Burns & Bottsford-Miller, 2007 ; Munuera Gómez, 2015). Privilégier la mixité entre participant(e)s invite à un dialogue entre individus ayant des vécus différents parfois ignorés les uns par des autres. Réunir dans un espace commun autour d'une activité de médiation, des personnes en situation de handicap, proches

aidants¹ d'une personne en situation de handicap ou non, est une manière de construire collectivement de nouvelles manières de faire ou de voir. Les inviter à évoquer leurs vécus et leurs ressources contribuent à ce que les changements tiennent compte de la pluralité des échanges et des points de vue. La médiation invite chaque participant(e) à se décentrer de son vécu pour interroger de manière réflexive et itératif ses pratiques et ce, quel que soit son statut au sein de la société. Ce processus fournit à chacun et chacune des éléments pour réfléchir aux catégories qu'il ou elle mobilise pour organiser et gérer ses interactions avec Autrui (Wallin-Ruschman & Patka, 2016). Cette manière de résoudre les tensions contribue à renforcer un vivre-ensemble respectant la liberté de chacun et chacune dans une égale dignité.

Concernant l'accessibilité de la médiation, il convient de distinguer équité et égalité. L'égalité vise à traiter de manière identique l'ensemble des individus, autrement dit les mêmes supports d'activités seraient proposés à tous les participants et à tous les participants, avec par exemple des impressions en très grand format, ce qui permettrait à des personnes malvoyantes d'accéder à un support écrit. L'égalité mise ainsi en place ne prendrait pas en compte les différences interindividuelles. Chaque individu y compris au sein d'une catégorie considérée comme homogène comme la déficience visuelle peut avoir des besoins spécifiques différents². Prendre en compte différentes modalités d'adaptation des supports conduit à proposer un accès équitable à la médiation puisqu'il tient compte des besoins de chacun et chacune pour participer. La création de supports différenciés peut cependant occasionner des stigmatisations des individus. C'est pourquoi, il convient de s'interroger sur la mise en place d'activités nativement inclusives. C'est-à-dire des activités qui dès leur conception ne présentent pas de barrière à leur utilisation et ce, quelle que soit la diversité des utilisateurs et des utilisatrices. Certains travaux considèrent la conduite de recherche inclusive comme la participation de personnes présentant une déficience intellectuelle à la démarche d'investigation avec des chercheurs n'étant pas en situation de handicap (pour une critique de cette approche voire Strnadová et Walmsley, 2018). La dimension inclusive mobilisée ici renvoie à la mise en accessibilité d'un point de vue logistique, organisationnel et éthique d'une démarche de construction de connaissances.

Pour étudier les freins et les limites de la mise en œuvre d'un dispositif inclusif en population générale, il a été choisi d'observer le déroulement d'activités de médiation dans un projet portant sur la diversité en général. Le fait qu'il ne porte pas spécifiquement sur le handicap permet d'étudier un dispositif réellement inclusif. Un projet centré exclusivement sur le handicap le serait moins : seules des personnes ayant un lien avec les questions relatives au handicap seraient

¹ En effet, la littérature évoque pour les aidants des discriminations dans l'accès à l'emploi par exemple (e.g. Albertini Früh, Rachedi & Lidén, 2017) ou plus généralement des limitations de participation sociale (e.g. Letscher, Deslandes & Parent, 2015).

² Les individus dont la vision se situe à 1/20ème peuvent travailler en caractères ordinaires adaptés mais avec chacun et chacune des modalités différentes (agrandissements, contrastes...) tandis que les individus aveugles ou non-voyants peuvent travailler en braille s'ils et elles l'ont appris. Si ce n'est pas le cas, la mise en accessibilité des supports peut passer par exemple par des mises en relief.

intéressées (personnes en situation de handicap, familles, proches ou professionnels du champ). Or bien qu'entre 10% et 20% de la population mondiale se déclarent comme étant limitées dans leur participation³ pour une raison de santé ou une déficience physique, psychique ou cognitive et ce, depuis plusieurs mois (Officer & Posarac, 2012), il ne s'agit pas d'une caractéristique universelle. Par ailleurs, un individu peut choisir consciemment ou inconsciemment de construire son identité en fonction de différentes normes sociales sans pour autant réduire sa complexité à l'assignation à une catégorie fixe comme la situation de handicap le genre, le phénotype, la religion, l'âge ou le statut marital par exemple. La personne peut également se construire une identité en dehors de ces catégories socialement instituées. Analyser les enjeux que le handicap pose au collectif nécessite donc de ne pas s'adresser à des personnes qui se sentent concernées mais à la population tout-venant, y compris celles et ceux qui ne s'y réfèrent pas consciemment.

2. Méthodologie

Avant de présenter les situations observées, le cadre du projet « Féminismes en dialogue »⁴ est évoqué. Ce projet se veut inclusif et non discriminant, tant dans sa conception que dans la transformation en action par l'action grâce à la réalisation d'activités de médiation ouvertes à tous et toutes sans distinction. Il ambitionne de renforcer les solidarités pour améliorer les vivre-ensemble au niveau local, national et/ou international.

2.1. Contexte du projet mobilisé

Le projet collaboratif international « Féminismes en dialogue » mené depuis 2017 réunit dix-sept pays (Allemagne, Argentine, Bénin, Bolivie, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Maroc, Paraguay, Québec, Suisse et Tunisie) vise à l'amélioration du vivre-ensemble au travers de la reconnaissance de la diversité des vécus féminins en mobilisant une forme de recherche participative : la recherche-action-médiation (Vatz-Laaroussi, Doré & Kremer, 2019). Ce paradigme incite à prendre conscience et à faire prendre conscience, à travers un travers collectif et réflexif, des rapports de domination y compris dans les identités sociales promues ou dans la manière dont les relations se basent sur une asymétrie de rapports. L'horizontalité des rapports entre les participant(e)s à une recherche-action-médiation passe par la participation de tous et toutes à la médiation. La fonction de médiation par un tiers neutre favorisant la mise en dialogue de chacun et chacune sans discrimination peut être assurée à tour de rôle au sein d'une même activité aussi bien par un chercheur, un praticien ou un non-professionnel.

³ Il s'agit d'un critère se basant sur l'auto-déclaration et non sur la reconnaissance administrative par un état d'une situation de handicap ouvrant des droits à compensation, accompagnement ou aide inscrits dans des politiques sociales nationales.

⁴ L'aide au financement du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada a permis de mobiliser des participant(e)s en Allemagne, Argentine, Bénin, Bolivie, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Maroc, Paraguay, Québec, Suisse et Tunisie. Pour plus d'informations voir le site internet du projet <https://feminismes101.wixsite.com/feminismesendialogue>

Utiliser un projet relatif aux féminismes est particulièrement intéressant pour étudier la diversité. Ce thème peut être croisé avec la question des besoins particuliers dans une approche socioconstructiviste considérant à la fois les interactions entre le niveau micro (les identités, les comportements et les représentations individuelles), le niveau méso (associations, groupements communautaires) et le niveau macro (institutions nationales et internationales). De plus, la multiplicité de conceptions du féminisme et de manières de s'engager pour la participation des femmes à la société permet à la fois d'évoquer la dimension culturelle de la diversité (Hertz, Roux, Mahfoudh & Delphy, 2015 ; Lezou-Koffi, 2018) mais aussi la question de la norme dominante de référence concernant le corps qui est prise en compte quand on parle des femmes (Masson, 2015 ; Meekosha, 2006). Par ailleurs, la médiation en tant que mise en dialogue est conçue au sein du projet en référence à des valeurs comme l'équité, la solidarité ou le respect des autres (Arneton, Kremer, Gay, Doré, Hirata & Martineau, 2019). Ces valeurs ou postures sont identifiées dans la littérature comme contribuant à un mieux vivre-ensemble incluant les spécificités de chacun et chacune de manière positive y compris quand elles concernent le handicap.

Conçu dans une approche bienveillante mettant en avant ce dont les individus sont capables et ce qu'ils et elles réalisent déjà. Le projet *Féminismes en dialogue* garde une dimension critique. S'inscrivant dans une approche double à la fois intersectionnelle et interculturelle, les activités développées et les analyses menées avec l'ensemble des participant(e)s permettent de considérer de manière critique les conceptions européano-centristes du féminisme, de la diversité ou des situations de handicap (Vatz-Laaroussi & l'équipe Féminismes en dialogue, 2019). Étant donné la dimension culturelle des représentations et des comportements, ce projet est une opportunité pour étudier le handicap en tant qu'analyseur du processus de médiation dans une perspective interculturelle. Si l'ensemble des pays des participant(e)s ont ratifié la convention internationale pour les droits des personnes handicapées, la conscientisation des spécificités des vécus en lien avec le handicap était variable selon les expériences personnelles de chaque participant(e). Aussi bien dans la mise en œuvre des médiations par les groupes nationaux que lors de regroupements au niveau international des participantes, des femmes ont signalé avoir des besoins pour accéder aux locaux ou participer aux activités.

2.2. Matériaux de l'analyse

L'analyse présentée ici se base sur des observations participantes des interactions de chercheuses, intervenantes professionnelles ou communautaires ou usagères qui ont participé à trois médiations réalisées durant le projet en France, au Canada et en Côte d'Ivoire. Il faut noter que la dimension interculturelle des notions et des processus considérés dans l'analyse est un écueil à la mise en œuvre d'une approche comparée expérimentale nécessitant des opérationnalisations rigoureusement identiques des concepts et des variables (Leung, 1989). Toutefois, l'utilisation d'outils de médiation communs ainsi que la mobilisation d'une grille partagée de recueil et d'analyse basée sur l'expression de chaque participant(e) de ses valeurs, intérêts, besoins et émotions inscrivent l'analyse dans une approche comparée qualitative. De manière complémentaire

aux observations, une analyse des documents de présentation des événements a été menée. Afin d'investiguer les manières de penser la diversité au-delà des valeurs de respect qui sont déclarées, les matériaux ont fait l'objet d'une démarche d'analyse des activités professionnelle (Vergnaud, 1996). Cette démarche permet de manière pragmatique d'étudier ce qui est dit et fait par les individus. Elle vise à accéder à leurs conceptualisations, ici de la diversité, en actes durant l'ensemble de leurs interactions durant les activités mais également durant les phases de préparation et de suivi de leurs activités.

En France, le groupe était constitué de vingt participantes issues d'un réseau communautaire (l'association Espaces Femmes Handicap), d'un centre universitaire de formation et de recherche sur le handicap (l'INSHEA) et du collectif international *Féminismes en dialogue*. L'association Espaces Femmes et Handicap et l'INSHEA étaient co-organisateurs en avril 2017 d'une journée de rencontre intitulée « La méthodologie de recherche action médiation pour de nouvelles solidarités entre femmes diverses ». Les femmes se sont réunies autour de la question du handicap, elles ont choisi de rester en groupe homogène de genre afin de pouvoir aborder des thèmes comme l'accès à la maternité, l'estime de soi en lien avec le corps sans se sentir limitées dans leurs expressions. Il a été choisi de proposer l'atelier sur une journée de 9h30 à 17h pour permettre à chaque femme d'arriver sans être contrainte par des retards de transports qu'ils soient adaptés. Le fait d'entrecouper les quatre heures de médiation avec une pause méridienne longue visait à permettre à chacune de se reposer sans être discriminée par une fatigabilité liée à une déficience ou un état de santé particulier. À l'issue de la rencontre, une médiation au sein de l'association Espaces Femmes Handicap a été réalisée.

Au Canada, le forum-colloque international intitulé « Femmes et féminismes en dialogue : approches de médiation, lectures interculturelles et intersectionnelles » a réuni sur deux jours en novembre 2017 une centaine de femmes issues des différents groupes nationaux investis dans *Féminismes en dialogue*. Organisé au niveau logistique par les participantes québécoises du projet, les femmes des différents pays ont collaboré pour animer les médiations. Au travers des activités, les femmes universitaires, intervenantes et militantes, de tous âges, origines et confessions religieuses se sont retrouvées pour partager leurs expériences dans un grand dialogue. Cette mise en lien visait à reconstruire des solidarités et à penser des alliances nouvelles en reconnaissant les différences et en tablant sur les valeurs partagées et les intérêts communs de chacune. Parmi les situations de handicap visible, il y avait notamment deux femmes en situation de handicap moteur important : l'une d'entre elles avait une incapacité totale à se déplacer en dehors de son fauteuil électrique et une grande fatigabilité. En termes de handicap invisible, si trois femmes ont signalé des déficiences visuelles, d'autres ne l'ont pas fait. Durant les échanges, il est apparu que certaines participantes étaient porteuses d'appareils auditifs individuels très peu visibles.

En Côte d'Ivoire, une médiation organisée par la section nationale de l'association Africa Femmes Initiatives Positives (AFIP) et des membres de l'équipe internationale *Féminismes en dialogue* s'est tenue en novembre 2018 sur « Dialogues et médiations interculturelles pour l'avancée des femmes en Côte

d'Ivoire ». Pendant un après-midi, quatre-vingts citoyennes et citoyens de la société ivoirienne, mais aussi de pays limitrophes comme le Bénin, d'horizons différents (journalistes, entrepreneur(e)s, enseignant(e)s, agricultrices en coopérative, responsables politiques, membres d'associations familiales et féminines) ont échangé et participé à des activités de médiation. L'enjeu de cette rencontre formative était de mieux se connaître, d'identifier des enjeux communs et des stratégies solidaires pour l'amélioration des conditions de vie des femmes quels que soient leurs origines, cultures, religions, statuts sociaux, qu'elles soient valides ou en situation de handicap. Une participante s'est approchée des organisatrices pour signaler des difficultés auditives. D'autres femmes ont évoqué des difficultés de maîtrise de la langue des échanges sans préciser s'il s'agissait d'une moindre maîtrise d'une deuxième langue par rapport à leur langue maternelle ou de difficultés de type troubles des apprentissages de l'oral et/ou de l'écrit.

3. Résultats et discussion de l'analyse des liens entre médiation et accessibilité dans le projet *Féminismes en dialogue*

Il ne s'agit pas ici de dresser un répertoire de pratiques de médiation adaptées mais d'envisager l'impact sur le processus de médiation lui-même de le conduire de manière inclusive. Les éléments présentés sont transversaux, ils apparaissent dans chacun des contextes français, ivoirien ou québécois. Signalons que si le projet *Féminismes en dialogue* se veut par principe inclusif, c'est la présence de femmes en situation de handicap avec des besoins différents qui a mis en lumière les trois points suivants : la mise en œuvre de manière inclusive d'une médiation aux conditions logistiques du projet, au déroulement d'activités servant de supports partagés aux changements de pratiques et de représentations conscientes ou inconscientes sur les individus qui y participent.

3.1. Générer des conditions physiques permettant l'inclusion

Dans le cadre du forum international au Canada, la mise en place d'aménagements ou d'adaptations des activités a relevé du même principe que la mise en place de médiatrices linguistiques en espagnol, en arabe ou en mapuche pour les femmes ne parlant pas français afin de leur permettre de participer aux activités et aux échanges. La question de l'accessibilité des lieux pour des personnes à mobilité réduite ou sans mobilité se pose généralement quand l'architecture est découverte. En Côte d'Ivoire, la médiation s'est tenue dans une salle à l'étage qui n'était accessible que par un escalier. Cette configuration n'a pas été interrogée dans la préparation en amont mais elle a pu limiter la présence d'individus en situation de mobilité réduite. Au Québec, si le choix du lieu a anticipé la question de son accessibilité, il faut noter que si un ascenseur permettait certes d'accéder au bâtiment, la salle principale utilisée pour les médiations nécessitait, elle, de descendre quelques marches pour y accéder. Étant donné que la promesse de l'accessibilité avait permis à des femmes en situation de handicap moteur de se mobiliser, une des femmes s'est retrouvée entravée dans sa participation car elle ne pouvait pas descendre les marches.

Dans l'action, afin de ne pas l'isoler des autres participantes, les marches ont été utilisées comme des bancs par certaines femmes.

Dans chacun des trois contextes de médiations, la disposition en cercle des participant(e)s a permis à chacun et chacune de voir et d'être vue sans distinction de statut social. Cette configuration peut également contribuer à de la lecture labiale par des personnes présentant une déficience auditive ou plus généralement de leur permettre d'identifier qui parle sans nécessité d'adaptation supplémentaire sauf si une personne en exprime le besoin. Concernant la réponse à des besoins liés à une déficience visuelle, des agrandissements des supports visuels ont pu être réalisés, les supports ont également pu être mis à disposition en amont au format électronique pour que des personnes malvoyantes puissent utiliser leur équipement technique personnel pour les consulter.

La mise en œuvre d'adaptations ou d'aménagements dépend certes des moyens sociétaux proposés concernant l'accès à des équipements, salles, moyens de transports mais également des stéréotypes conscients ou inconscients associés au handicap. Afin de permettre la conscientisation des participant(e)s sur ces questions, les supports de médiation ont essayé de refléter une diversité de situations dans lesquelles des individus socialement différents de la norme sont les protagonistes. Le handicap peut par exemple résulter d'amputations ou de mutilations, c'est pourquoi une image de femmes avec des béquilles et des fauteuils roulant dans un pays africain ayant subi des guerres, il y a une dizaine d'années a été introduite dans les images utilisées dans le cadre de l'activité « Les images dans nos tête ». Mais le handicap peut aussi résulter d'un trouble génétique comme une trisomie. Pour ne pas focaliser sur la différence mais pour rappeler les possibilités de participer et de vivre avec des déficiences, une image montrant deux jeunes filles en train de participer à un tournoi de lutte sportive a été proposée, l'une d'elle semble présenter un syndrome trisomique et l'autre non. Il faut noter que ces deux exemples offrent aussi une multiplicité d'autres interprétations que celle du handicap ou de la limitation de l'activité. En effet, concevoir un support de médiation nécessite d'offrir un espace d'échanges aux participants, il ne faut donc pas choisir une image univoque mais aux interprétations multiples.

Rendre inclusif un dispositif passe aussi par l'utilisation de supports permettant aux femmes en situation de handicap mais aussi aux mères valides ayant un enfant en situation de handicap de se sentir considérées. L'objectif en termes de médiation de l'activité « les images dans nos têtes » est d'amener à dialoguer les participant(e)s sur leurs ressentis et sur ce qu'ils et elles voient ; les visuels interrogent le polymorphisme des situations de handicap et ce qui est acceptable de voir et de montrer. Certaines images sont plus ambiguës que d'autres, elles permettent notamment d'évoquer une multiplicité de ressentis et de considérer plusieurs causes de discriminations (hyper-sexualisation, simplification réductrice du handicap à un fauteuil, handicap présent à la naissance ou acquis en raison d'un conflit par exemple...). Au travers de l'évocation de leurs ressentis, les participant(e)s vont développer ensemble des stratégies et identifier leurs atouts personnels.

3.2. Mobiliser des postures d'ouverture

Inclure sans discriminer passe par le fait de promouvoir auprès des participant(e)s à une médiation une posture d'ouverture authentique. Être dans une posture d'authenticité c'est prendre en considération les différents besoins des participant(e)s et y répondre dans l'agir afin de constituer un espace partagé pour mener la médiation. En France, la médiation a ainsi été menée qu'avec des femmes, qu'elles soient ou non en situation de handicap car certaines d'entre elles souhaitaient évoquer des éléments très personnels comme l'accès à la maternité dont elles n'auraient pas parlé en présence d'hommes. Au contraire, en Côte d'Ivoire, le choix a été fait par les organisatrices d'être dans une mixité de genre afin de ne pas stigmatiser les femmes en considérant que la question du développement ne concernait que les femmes, cinq hommes ont participé. Au Québec, l'ouverture s'est notamment manifestée lors d'une activité d'écriture durant laquelle une femme en fauteuil qui semblait, aux autres participantes, totalement dépendante pour les transports, accéder aux locaux ou pour préparer son repas, a rédigé un texte personnel qui les a touchées. Ses capacités d'expression écrite ont amené les autres femmes à reconsidérer la nature de son handicap. Elles ont pris conscience des discriminations croisées qu'elle subit en tant que femme, noire, d'origine étrangère, sans mobilité, à qui on ne propose que des emplois subalternes alors qu'elle a trois masters.

Le principal intérêt de mener la médiation de manière inclusive a été pour les femmes en situation de handicap la reconnaissance de leurs engagements et leur pouvoir d'agir et ce, de manière plus visible qu'habituellement et en dehors du champ du handicap. En France, des femmes ont par exemple évoqué le fait que généralement les pouvoirs politiques ou les scientifiques viennent recueillir leurs paroles ou s'affichent à leurs côtés pour se valoriser eux-mêmes sans leur proposer les positions les plus socialement valorisantes. Participer à un projet de recherche-action-médiation en tant que collaboratrices ayant contribué à la rédaction d'un chapitre avec des chercheuses est d'une part, une reconnaissance de leurs compétences par les scientifiques et d'autre part, l'entretien d'une estime de soi pour elles. Les représentations sociales du handicap en Côte d'Ivoire amènent généralement à ce que les vécus et les personnes en situation de handicap ne soient pas présents dans l'espace public. C'est pourquoi, l'invitation à l'activité de médiation mentionne le handicap. De même, une activité a permis d'évoquer dès le début de la médiation ce thème : les participant(e)s étaient invité(e)s à indiquer ce que cela veut dire pour eux et elles d'être en situation de handicap. Ces choix ont permis à des personnes à besoins particuliers de se sentir incluses. De plus, plusieurs participants sont venus suite à la médiation exprimer un sentiment de gratitude aux médiatrices pour le moment d'échanges.

3.3. Porter attention aux préjugés inconscients dans l'action

Proposer une médiation inclusive nécessite de conduire les participant(e)s et plus particulièrement ceux et celles en fonction de médiateur à prêter attention de manière réflexive aux moyens (logistique, actionnel ou humains) mis en œuvre dans le cadre du dispositif. Mettre à disposition des tables pour que des

femmes en fauteuil puissent s'installer confortablement afin de prendre des notes ou de reposer le haut de leurs corps est une attention qui contribue à la mobilisation de tous et toutes dans la médiation. Malgré tout, dans le temps immédiat de l'action et tout particulièrement dans les situations très formalisées et hiérarchisées dans lesquelles la forme est très codifiée, il peut parfois s'avérer qu'installer une table en bas d'une estrade pour permettre à des femmes ne pouvant pas y monter comme les autres intervenant(e)s sur l'estrade, est une discrimination supplémentaire au lieu d'être une adaptation logistique. Des préjugés inconscients ont été relevés au Québec bien qu'une dimension contributive de chacun et chacune à la construction de connaissances soit promue dans le paradigme de la recherche-action-médiation. L'incident de l'estrade en mettant en position haute des individus considérés comme des experts par leur savoir académique a également pointé le fait qu'être valide octroie une position plus élevée. Une adaptation non-discriminante aurait été d'installer tous les intervenant(e)s en bas de l'estrade et ce, qu'ils ou elles puissent ou non accéder au podium.

Pour certains participants et certaines participantes, le fait de ne pas avoir d'expérience professionnelle spécifique que cela soit de manière empirique ou théorique, concernant le handicap a pu conduire à des situations critiques durant les médiations. Ces incidents sont apparus lorsque la valeur promue par le projet de respect de la différence et de mise en dialogue n'a pas été atteinte. S'interroger de manière réflexive sur ces situations que cela soit dans l'instant de la médiation ou après contribue au développement de nouvelles stratégies. Certaines participantes que cela soit en Côte d'Ivoire, en France ou au Québec ont pris conscience en analysant ce qu'elles avaient vécu durant les médiations, qu'elles pouvaient mobiliser dans leurs actions professionnelles, leur savoir personnel acquis de manière indirecte en côtoyant des personnes en situation de handicap dans leur sphère familiale ou amicale. Les discriminations dues au handicap ne se relèvent alors plus comme l'affaire de certains mais de tous et toutes.

De manière générale, le fait pour les organisatrices d'analyser les ressentis exprimés durant les activités de médiation ainsi que les incidents critiques les amènent à réinterroger leurs pratiques en continue afin de les améliorer pour l'avenir. Si pour certaines animatrices ayant participé à au moins deux des trois médiations en France, au Canada et en Côte d'Ivoire, des changements de pratiques ont pu être observés, ce n'était pas le cas pour toutes. L'expression par des participant(e)s de besoins jamais rencontrés auparavant déstabilise les savoirs en cours de construction concernant l'accessibilité. En Côte d'Ivoire, une jeune femme a signalé en début de médiation à la principale animatrice, qu'elle était malentendante. La présence d'une participante considérée comme plus expérimentée dans le champ des adaptations a conduit à l'introduire auprès de la jeune femme, alors que celle-ci souhaitait rester discrète sur ses besoins. Si recourir à une personne tierce comme conseillère expert peut permettre dans l'action de lever certains malentendus, il faut noter que c'était dans ce cas fortuit. Une anticipation de ce point pour d'autres médiations serait à mener.

La présence d'une nouvelle catégorie de besoins jamais rencontrée auparavant révèle également une méconnaissance concernant les moyens de

communication dont disposent les personnes Sourdes pour s'exprimer et interagir avec leur environnement. Si les langues des signes existent, elles côtoient également des formes de communications comme les langues parlées complétées. De plus, chaque langue des signes dépend d'une communauté et renvoie à une culture spécifique d'où l'utilisation d'un s majuscule à l'adjectif Sourd. Bien que la médiatrice plus expérimentée concernant l'accessibilité ait des bases en langue des signes française, cette dernière est différente de la langue des signes ivoirienne ou québécoise. C'est dans l'action, au moment d'une rencontre inédite que les préjugés ou l'inadaptation de certains aménagements se révèlent. Autrement dit, c'est en analysant, de manière réflexive, les actions réalisées que le développement de pratiques inclusives s'actualise et s'enrichie.

Conclusion

Au travers d'un projet sur la diversité, ce texte proposait de réfléchir à une perspective sociale du handicap en tant que révélateur de normes sur la construction d'un vivre-ensemble ouvert à tous et toutes. L'approche mobilisée dans cette contribution ne visait pas à opérationnaliser les représentations du handicap dans une définition unique. Si des déficiences dues à des bombardements durant un conflit peuvent s'observer dans certains pays, cela ne sera pas possible pour tous. De même, évoquer le devenir professionnel de jeunes trisomiques à des emplois de journalistes télévisés peut être admissible dans certains pays à une époque donnée mais pas dans d'autres. Le triptyque recherche-action-médiation utilisé dans le projet *Féminismes en dialogue* propose une conceptualisation de la médiation permettant de questionner la dimension épistémologique et éthique de transferts de pratiques quand des participants ou des participantes ayant des besoins particuliers sont inclus(e)s. L'analyse de trois contextes de mises en œuvre du projet, en France, au Québec et en Côte d'Ivoire, révèle une conscientisation des participant(e)s sur ces questions au travers des activités vécues ensemble. En essayant de refléter une diversité de situations dans lesquelles des individus socialement différents de la norme sont protagonistes, les supports de médiation employés lors des médiations ont contribué à l'écoute des vécus de chacun(e). Les résultats invitent à poursuivre la promotion de valeurs d'ouverture et de respect de la diversité en tenant compte de la dimension culturelle du handicap. L'analyse des pratiques des femmes ayant participé à au-moins deux médiations montre que si certaines sont entrées dans un processus réflexif d'interrogation de leurs pratiques sous l'angle de la prise en compte de situation de handicap grâce à la médiation, ce n'est pas le cas pour toutes.

L'accessibilité, et notamment son déploiement par des institutions politiques internationales, amène à envisager la mise en œuvre de pratiques inclusives comme relevant d'un programme culturel universaliste occultant la dimension située des représentations du handicap. La recension et la compilation au niveau international, des éléments nécessaires à la mise en œuvre d'adaptations ou d'aménagements pour permettre l'accès à tous à des équipements, salles, moyens de transports, renforcent la visibilité d'une

problématique qui au sein de chaque état peut parfois sembler relever d'une minorité. Cette mise en commun contribue à mobiliser un plus grand nombre d'expériences et de manières de faire, ce qui peut permettre d'une part l'identification d'éléments récurrents à prendre en compte et d'autre part être un garde-fou face à des risques d'ethnocentrismes nationaux. Alors comment dans la pratique agir pour la reconnaissance de la diversité dans ce que l'une des participant(e)s au forum « Dialogues et médiations interculturelles pour l'avancée des femmes en Côte d'Ivoire » a appelé une « Mondialisation vraie » ? C'est-à-dire en tenant compte de la dimension universelle des échanges sans que la mondialisation ne se limite à un rapport de domination capitaliste entre les individus ou à un modèle hégémonique financier ?

Si une vision utilitariste de la médiation peut, selon nous, amener à la considérer comme un outil de gestion de la diversité en tant que pluralité. Il faut également considérer sa valeur épistémologique puisque la médiation par sa mise en place d'un espace de dialogue a des effets sur les individus qui y participent. En déconstruisant ensemble les représentations individuelles puis en co-construisant collectivement de nouvelles manières de faire, les participant(e)s construisent une interculturalité c'est-à-dire un ensemble de valeurs partagées leur permettant d'entrer en relation et en action ensemble. Cette construction identitaire commune résulte de leur volonté en tant qu'individus porteurs et porteuses d'identités différentes de reconnaître leur commune altérité et humanité. Considérer la situation de handicap en tant qu'élément de la diversité humaine contribue alors tout particulièrement à interroger l'essentialisme des désignations sociales.

En promouvant une écoute active en action, le processus de médication contribue à la prise de conscience au niveau individuel de stéréotypes sur la diversité et l'altérité qui influence les représentations et les pratiques. Cette élaboration doit néanmoins considérer les spécificités nationales car elles renvoient fréquemment à des stéréotypes conscients ou inconscients associés par exemple au handicap. Étant donné que ces représentations culturelles participent de la manière dont le vivre-ensemble se construit, les nier, les occulter ou les stigmatiser contribuent directement ou indirectement à une simplification de la condition humaine au lieu de considérer les éléments universaux d'une commune humanité tenant compte des spécificités de ses membres. La réflexion engagée ici sur l'accès et la participation sociale des personnes en situation de handicap à une médiation devrait se poursuivre en envisageant leur participation en tant que médiateur ou médiatrice au processus. Il ne s'agirait pas comme dans un dispositif de pair-aidance qu'il ou elle mène la médiation au sein d'un groupe de personnes en situation de handicap (Farnarier & Dembinski, 2016) ou qu'ils participent à son élaboration dans un cadre mettant en relation chercheurs sans besoin particulier et participant(e)s en situation de handicap intellectuel (Melbøe, Hansen, Johnsen, Fedreheim, Dinesen, Minde & Rustad), mais que cette activité se réalise de manière inclusive dans le cadre de groupes incluant des personnes avec et sans besoin particulier. Développer les atouts des individus en relation à la prise en compte de la diversité reste l'un des enjeux des

sociétés tant au niveau national qu'international pour reconnaître non pas que l'autre est autrement capable mais qu'il ou elle, de par son humanité, est capable.

Références bibliographiques

- Albertini Früh E, Rachedi, Z. & Lidén, H. (2017). Avoir un enfant différent dans un pays où on est différent. Une étude des familles immigrées en Norvège. *Enfances Familles Générations*, 28 [En ligne], consultable sur URL : <http://journals.openedition.org/efg/1538>
- Albrecht, G. L., Ravaud J.-F. & Sticker, H.-J. (2001). L'émergence des *disability studies* : état des lieux et perspectives. *Sciences sociales et santé*, 19 (4), 43-73.
- Arneton, M., Kremer, L., Gay, M., Doré, C., Hirata, C. & Martineau M. (2019). Les médiations comme processus et mise en dialogue de rapports « inter-culturels » multiples. In M. Vatz-Laaroussi, C. Doré & L. Kremer. (Eds.). *Femmes et féminismes en dialogue : enjeux et défis de la recherche action médiation*. (pp. 29-48). Paris, l'Harmattan.
- Arneton, M. & Vatz-Laaroussi, M. (juin 2018). *Féminismes en dialogue : analyse réflexive de l'apport à une recherche internationale de la parole de femmes françaises en situation de handicap*. Colloque « Regards croisés sur le handicap et francophonie », 13-15 juin 2018, Université de Saint-Boniface, Winnipeg (Manitoba), Canada.
- Balmer, A. & Hébert, J. (2009). Les médiations en question. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 20-30.
- Benvenuto, A. (2011). Surdit , normes et vie : un rapport indissociable. *Empan*, 83(3), 18-25.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogen *, 225(1), 70-88.
- Chappaz, G. (1996). Comprendre et construire la médiation. *Spirale. Revue de recherches en éducation*, 17, 7-24.
- Cockburn, L., Hashemi, G., Noumi, C., Ritchie, A. & Skead, K. (2017). Realizing the educational rights of children with disabilities: An overview of inclusive education in Cameroon. *Journal of Education and Practice*, 8(6) [en ligne], consultable sur URL: <https://www.iiste.org/Journals/index.php/JEP/article/view/35478>
- Devlieger, P. & De Coster, J. (2009). Disability in African films: A semiotic analysis. *Semiotica* 174(1), 145-164.
- Devotta, K., Wilton, R. & Yiannakoulis, N. (2013). Representations of disability in the Canadian news media: a decade of change? *Disability and rehabilitation*, 35(22), 1859-1868.
- Dor , Chantal, Caillouette, J., Vatz-Laaroussi, M., Kremer, L., Y  nez Canal, C. & Campos Flores, L. (2018). Genre, diversité et territoire : l'utilisation des approches narratives dans une recherche partenariale transnationale. *Recherches sociographiques*, LIX(1-2), 149-168.
- Else-Quest, N. & Grabe, S. (2012). The Political Is Personal: Measurement and application of Nation-Level Indicators of Gender Equity in Psychological Research. *Psychology of Women Quarterly*, 36(2), 131-144.

- Endress, P. (2010). Une anthropologie du handicap moteur au Burkina Faso : la Handicourse solidaire. *Journal des anthropologues*, 122-123, 253-279.
- Farnarier, C. & Dembinski, O. (2016). Introduction aux enjeux de la pair-aidance. In L. Demailly & N. Garnoussi (Eds.) *Aller-Mieux, approches sociologiques* (pp. 315-318). Lille : Edition du Septentrion.
- Floris, B. (1995). Les médiations dans les rapports sociaux. *Réseaux*, 13(69), 141-156.
- Flowers, A., Burns, M. K. & Bottsford-Miller, N. (2007). Meta-Analysis of Disability Simulation Research. *Remedial and Special Education*, 28, 72-79.
- Fougeyrollas, P. (2007). Désinsulariser le handicap, Quelles ruptures pour quelles mutations culturelles ? In C. Gardou & D. Poizat. (Eds), *Susciter le changement* (pp. 199-203). Paris : Édition Érès.
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris : La Découverte.
- FRA [European union agency for fundamental rights]. (2011). *Le droit à la participation politique des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées mentales*. Rapport 2011 sous la direction de M. Kjoerum.
- Gulfi, A., Piérart, G., Scozzari, E., Tétreault, S., Desmarais, C. & Lindsay, S. (2016). La collaboration entre les familles migrantes d'enfants en situation de handicap et les intervenants sociaux qui les accompagnent : entre défis à relever et ressources mobilisées. *Revue suisse de travail social*, 19/20, 73-91.
- Hertz, E., Roux, P., Mahfoudh, A. & Delphy, C. (2015). Croiser les approches et les outils pour penser l'évolution des rapports de domination contemporains. *Nouvelles Questions Féministes*, 34(2), 4-11.
- Joselin, L. & Popescu, C. (2018). Le handicap brouille-t-il le genre ? La mise en « Portrait » du handicap dans le journal Libération. *Human Development, Disability and Social Change- Développement humain handicap et changement social*, 4, 141-156.
- Katsui, H. (2012). Disabilities, Human Rights and International Cooperation. Human Rights-Based Approach and Lived Experiences of Ugandan Women With Disabilities. VIKE.
- Leung, K. (1989). Cross-cultural differences: individual-level versus culture-level analysis. *International journal of psychology*, 24, 703-719.
- Letscher, S., Deslandes, R. & Parent, G. (2015). Engagements de pères et de mères entendants pour la participation sociale de leur enfant sourd : éducation, travail et choix de carrière. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 72(4), 233-248.
- Lezou-Koffi, A.-D. (2018). Les controverses du féminisme : une analyse sémantico-discursive. In A.-D. Lezou-Koffi (Ed.). *Diversité et développement en questions des réalités complexes*. Abidjan : éditions universitaires de Côte d'Ivoire, 119-134
- Löve, L., Traustadóttir, R. & Rice, J. (2018). Achieving disability equality: empowering disabled people to take the lead. *Social Inclusion*, 6(1), 1-8.

- Masson, D. (2015). Enjeux et défis d'une politique féministe intersectionnelle - L'expérience d'Action des femmes handicapées (Montréal). *L'Homme et la société*, 198(4), 171-194.
- Meekosha, H. (2006). What the Hell are You? An Intercategorical Analysis of Race, Ethnicity, Gender and Disability in the Australian Body Politic. *Scandinavian Journal of Disability Research*, 8(2-3), 161-176.
- Melbøe, L., & al. (2016). Ethical and methodological issues in research with Sami experiencing disability. *International journal of circumpolar health* [en ligne], 75, 31656. <https://doi.org/10.3402/ijch.v75.31656>
- Munuera Gómez, P. (2015). Inclusión sociolaboral de las personas con discapacidad. Mediación laboral. *Mediaciones Sociales*, 14, 161-179.
- Nadal Sánchez, H. (2010). La mediación: Una panorámica de sus fundamentos teóricos. *Revista electrónica de Direito Processual- REDP*, 5, 116-145.
- Officer, A. & Posarac, A. (Eds.). (2012). *Rapport mondial sur le handicap 2011*. Malte : Organisation Mondiale pour la Santé et Banque Mondiale.
- ONU [Organisation des Nations Unies]. (2006). *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)*. New-York : ONU.
- Stranadová, I. & Walmsley, J. (2018). Peer-reviewed articles on inclusive research: Do co-researchers with intellectual disabilities have a voice? *JARID - Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities*, 31, 132-141
- Stimpson, L. & Best, M. (1991). *Courage Above All: Sexual Assault Against Women with Disabilities*. Toronto, Canada: DisAbled Women's Network.
- Toniolo, A.-M., Schneider, B. & Claudel, M. (2013). Handicap mental, sexualité et institution : une macro-analyse de la documentation francophone. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 24, 59-74.
- Vatz-Laaroussi, M. en collaboration avec l'équipe Femmes et féminismes en dialogue (2019). Les médiations au croisement des approches interculturelles, de l'intervention féministe et des perspectives intersectionnelles. In A. Heine & L. Licata (Eds.). *Psychologie interculturelle en pratiques*. Bruxelles : Éditions Mardaga, 329-349
- Vatz-Laaroussi, M., Doré, C. & Kremer, L. (Eds.). (2019). *Femmes et féminismes en dialogue : enjeux et défis de la recherche action médiation*. Paris : l'Harmattan.
- Vergnaud, G. (1996). Au fond de l'action, la conceptualisation. In J.M. Barbier (Ed.) *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (2e édition). (pp. 275-292.) Paris : PUF.
- Villoing, G. & Ruffié, S. (2014). Structuration associative en contexte post-colonial. Une quête d'autonomie pour les personnes handicapées en Guadeloupe. *Terrains et Travaux*, 24, 103-120.
- Virendrakumar, B., Jolley, E., Badu, E. & Schmidt, E. (2018). Disability inclusive elections in Africa: a systematic review of published and unpublished literature. *Disability et Society*, 33(4), 509-538.
- Wallin-Ruschman, J. & Patka, M. (2016). Learning From Critical Collective Spaces: Reflections on the Community-Diversity Dialectic in Safe Spaces. *Journal of Social and Political Psychology*, 4(1), 318-331.